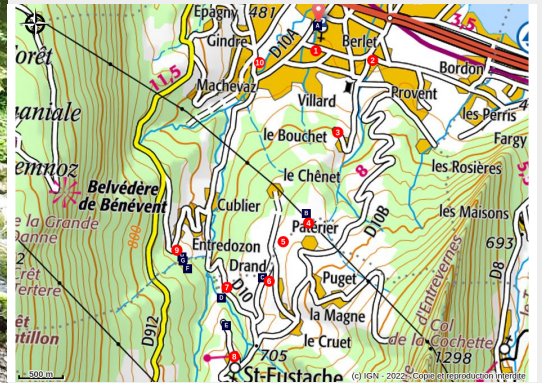


Boucle du Laudon

Secteur Grand Annecy - Saint-Jorioz



Traversée du Laudon (© M. Tixier / PNRMB)



Boucle rafraîchissante, qui vous offrira tout au long de l'itinéraire de nombreux points de vue sur les montagnes qui bordent le lac d'Annecy.

Alternant entre villages, prairies, ruisseaux et forêts, cet itinéraire riche vous permettra de découvrir le patrimoine culturel entre lac et montagne.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 415 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Histoire et culture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking de l'Eglise, Saint-Jorioz

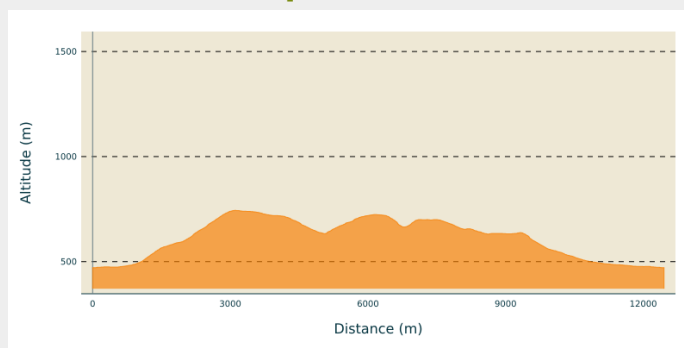
Arrivée : Parking de l'Eglise, Saint-Jorioz

Balisage : ■ PR

Communes : 1. Saint-Jorioz

2. Saint-Eustache

Profil altimétrique



Altitude min 471 m Altitude max 744 m

Depuis le parking de l'Eglise, prendre sur l'impasse de l'Eglise puis empruntez le passage du Doucet le long du ruisseau pour suivre la direction de Saint-Eustache.

1 - Au bout du passage vous arriverez au croisement des *Bons Mollards*, prendre à gauche toujours en direction de Saint-Eustache par le Patérier, puis à gauche route des Mollards. Prenez à gauche l'impasse des Chênes et puis suivre par le sentier qui monte doucement vers le hameau du *Bouchet*.

2 - À l'entrée du *Bouchet*, prendre à gauche sur l'ancien chemin rural vers Saint-Eustache (faites attention, le totem directionnel n'est pas orienté face à vous et il peut-être caché par les arbres). Continuez sur ce chemin jusqu'à arriver sur un plateau où vous pourrez contempler le panorama !

3 -

4 - Au croisement du *Sous Paterier*, prendre à droite sur le chemin des Fournets, toujours en direction de Saint-Eustache. Suivre le balisage PR (flèche jaune sur fond vert).

5 - Passer devant une exploitation agricole, poursuivre sur la route goudronnée, puis continuer sur la route de Combarut sur une dizaine de mètres avant de tourner à gauche sur un chemin, pour suivre le balisage PR.

6 - Restez attentif au balisage et continuer tout droit. Prendre à gauche au niveau de l'arbre marqué avec le balisage PR. Traversez le près en longeant sur la droite, pour retrouver au bout, une balise directionnelle. Suivre les flèches pour atteindre le *Lavray*.

7 - Au croisement du *Lavray*, traverser la route de l'Eglise (D10) et aller tout droit. Au centre aéré, passer sur le pont et suivre le balisage pour emprunter l'ancien chemin de Saint-Jorioz / Saint-Eustache. Vous atteindrez une route goudronnée qui vous conduira jusqu'au centre de Saint-Eustache.

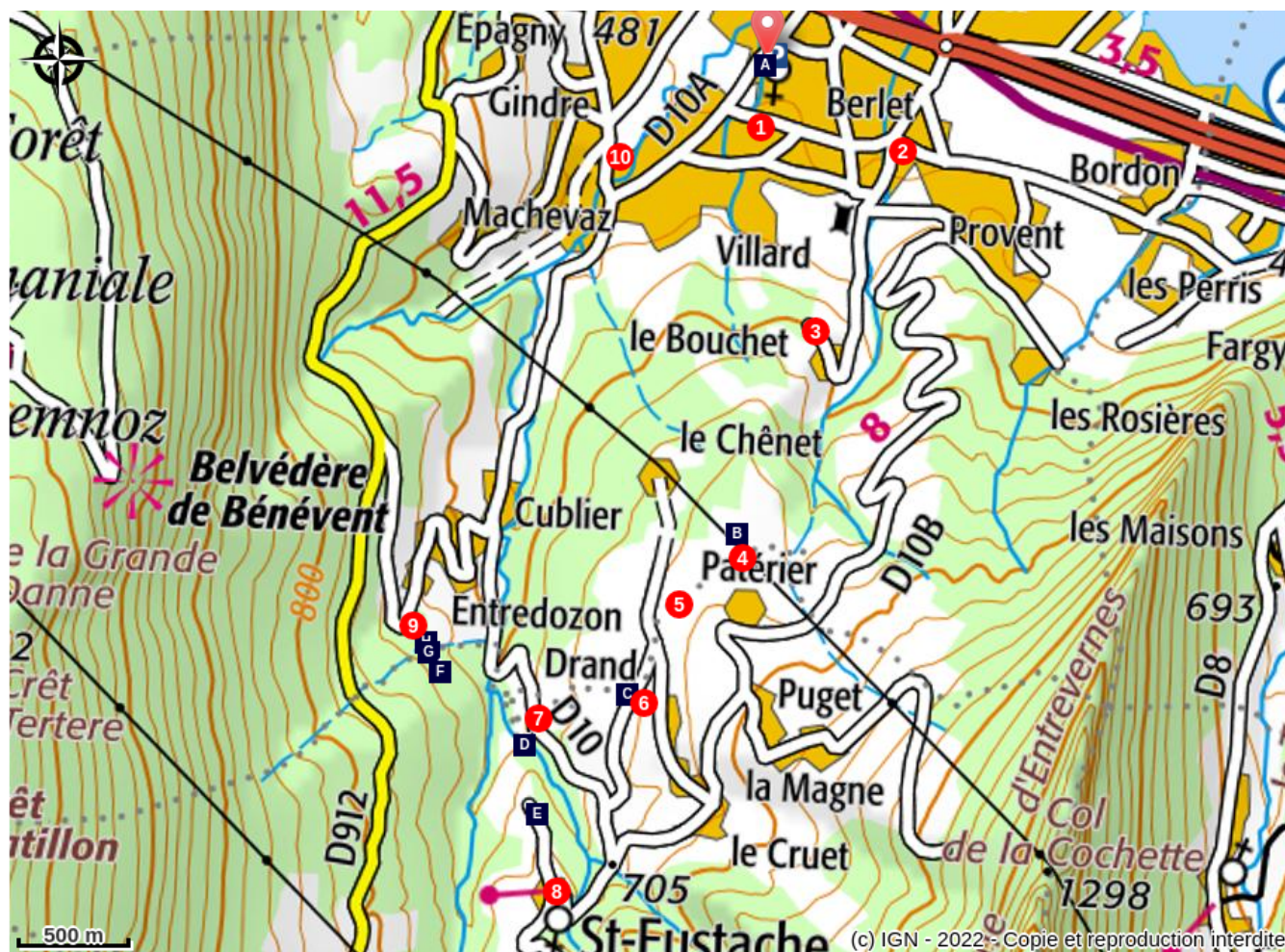
8 - Au croisement *Saint-Eustache Village*, prendre à droite sur la route goudronnée pour suivre Saint-Jorioz par les Charmettes, puis continuez sur le chemin. Au



croisement des *Fourmis*, bifurquer sur la droite sur le sentier qui descend en direction des Charmettes. Franchir la passerelle métallique au-dessus du Laudon. Continuer tout droit sur le sentier qui alternera entre petites montées et descentes (en fonction de la saison et des précipitations des jours précédents, il est probable que vous soyez amené à franchir quelques ruisseaux, normalement sans grande difficulté).

9 - Au croisement des Charmettes, suivre la direction de Saint-Jorioz, en empruntant le chemin le plus large en gravier. Prendre la route puis le chemin et suivre le balisage pour arriver jusqu'au Morset, où vous prendrez ensuite le chemin des champs du loup, toujours en direction de Saint-Jorioz. Ce chemin rétréci par endroits avant d'arriver au Crêt d'Appet. Poursuivre à gauche, suivre le balisage jusqu'au croisement du Var, puis continuer à droite en direction de Saint-Jorioz.

10 - *Au Noiret*, aller tout droit, passer le pont du Monnetier et continuer toujours tout droit avant de tourner à droite sur la rue du clos de la scierie. Traverser le Laudon et continuer tout droit sur le chemin de la Scierie. Prendre à gauche le chemin du moulin, puis au rond point, la route des Bons Mollards pour reprendre le passage du Doucet qui revient au parking de départ.

Sur votre chemin...



- Village de Saint-Jorioz (A)
- Prairies fleuries (B)
- Les hameaux de La Magne, Patèrier, Drand et Puget (C)
- Martyr de Saint-Eustache (D)
- La tour de Saint-Eustache (E)
- La Grande Astrance (F)
-  L'exploitation forestière (G)
-  Le lac d'Annecy (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

L'itinéraire emprunte et traverse des portions de routes départementales, même si la fréquentation n'est pas élevée, veuillez respecter les consignes de sécurité. En fonction de la période et des précipitations des jours précédents, il se peut que certaines portions soient très boueuses et glissantes.

Comment venir ?

Transports

Pensez au covoiturage !

<https://www.lesbauges.com/itineraires-bauges.html>

<http://www.baugez-vous.fr/transport/>

<https://www.grandannecy.fr/france/DT1311578518/page/Transports-urbains.html>

Accès routier

Depuis Annecy, empruntez la route D1508 en direction d'Albertville. Après Sevrier, tourner à droite sur la route D10A en direction de Saint-Jorioz. Depuis Albertville, prendre cette même départementale en direction d'Annecy, passer Duingt avant de prendre la D10A. Depuis le coeur des Bauges, tourner à droite dans Leschaux en direction de Saint-Eustache / Saint-Jorioz. Le parking se situe au niveau de l'Eglise.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise, Saint-Jorioz

Lieux de renseignement

Bureau d'information touristique de Saint-Jorioz

Maison Vagnard, Place de la Mairie,
74410 Saint-Jorioz

Tel : 04 50 45 00 33

<https://www.lac-annecy.com/>



Office de Tourisme du Lac d'Annecy

1 rue Jean Jaurès, Centre Bonlieu, 74000
Annecy

Tel : 04 50 45 00 33

<https://www.lac-annecy.com/>



Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

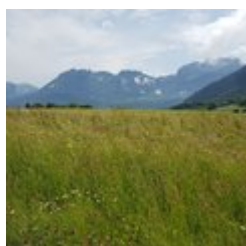
Sur votre chemin...



Village de Saint-Jorioz (A)

Une église néo-gothique, un presbytère et des immeubles ; le vieux village de Saint-Jorioz semble bien réduit. L'église paroissiale se trouvait dans le village de Saint-Jorioz (aujourd'hui appelée la Vieille Eglise) dans les marais au bord du lac. En 1883, la municipalité décide de se doter d'une nouvelle église afin de remplacer l'ancienne depuis longtemps en très mauvais état. Il est alors décidé de la construire au lieu-dit Chosal-Lombard (actuel chef-lieu) jugé plus salubre et plus central.

Crédit photo : © Breteau



Prairies fleuries (B)

Sur les hauteurs de Saint-Jorioz, sur le plateau après le hameau du Bouchet, vous arriverez dans un secteur de prairies fleuries. Elles sont naturellement composées d'une grande diversité en espèces floristiques et reconnaissables par leur mosaïque de couleurs...

Ces prairies permettent la production de fourrages pour l'hiver, avec les foin, et pour l'été avec le pâturage autour des bâtiments d'élevage. Les éleveurs bovins livrent leur lait à la coopérative pour la fabrication du Reblochon. Ces prairies fleuries accueillent aussi des ruches pour la production du miel. Les apiculteurs extraient le miel à la miellerie collective du Cruet à Saint-Eustache. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation de ces espaces. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Retrouvez les miels et les fromages au magasin de la Cochette au Cruet à Saint-Eustache.

Pour en savoir plus :

Miellerie collective : <http://mielleriecollectivedesbauges.com/>

Fromagerie de la Cochette : <http://fromagerie-lacochette.fr/>

Crédit photo : © M. Pantalacci / PNRMB



Les hameaux de La Magne, Patérier, Drand et Puget (C)

Le chemin, actuelle limite entre les communes de Saint-Jorioz et Saint-Eustache témoigne d'un long conflit. En 1803, les quatre villages de La Magne, Patérier, Puget et Drand jusqu'ici rattachés à la paroisse de Saint-Jorioz, sont rattachés à celle de Saint-Eustache dont l'église est plus proche. Quelques années plus tard, les enfants de ces hameaux sont rattachés à l'école de Saint-Eustache mais la commune de Saint-Eustache n'englobe les quatre villages qu'en 1866 après 12 ans de disputes sur la fixation de la nouvelle « ligne de démarcation ».

Crédit photo : © J. Daviet / PNRMB



Martyr de Saint-Eustache (D)

Le 22 décembre 1943, deux allemands sont tués par des maquisards au moulin de Lavray. Le 30 décembre, le village de Saint-Eustache est encerclé par les allemands. 27 villageois sont arrêtés et 24 déportés au camp de concentration de Buchenwald. Seuls sept d'entre eux en reviendront vivants.

Crédit photo : © J. Daviet / PNRMB



La tour de Saint-Eustache (E)

Les sires de Duingt, seigneurs de Saint-Eustache possédaient avant le XVe siècle une maison forte à Saint-Eustache. Cette dernière est citée en 1534 comme étant en ruines. Il n'en subsiste aujourd'hui que la base d'une tour ronde.

Crédit photo : © J. Daviet / PNRMB



La Grande Astrance (F)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (*Astrantia major* L.) est une plante originaire d'Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d'eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



L'exploitation forestière (G)

L'exploitation forestière est une activité économique qui s'envisage sur le long terme : le principe de la gestion durable est de ne pas prélever plus de bois que ce que la forêt est en capacité de produire. Les bois récoltés sont utilisés en bois de chauffage, en bois d'industrie (palettes, emballage...) ou en bois de charpente. Il existe plusieurs types de coupes : les coupes de régénération qui permettent de récolter les arbres arrivés à maturité et de laisser de la place aux jeunes pousses, les coupes d'amélioration qui visent à enlever les arbres mal conformés et à favoriser les arbres d'avenir... Sur le massif des Bauges, les coupes sélectives sont préconisées, les coupes rases déconseillées.

Crédit photo : Tifaine Briand



Le lac d'Annecy (H)

Lové entre les massifs des Bauges et des Bornes, le lac d'Annecy est une relique glaciaire des Alpes, lieu d'affrontement entre les glaciers de l'Arly et de l'Arve. Subdivisé en deux bassins, résultat d'un verrou glaciaire (Taillefer) le Grand lac se situe au nord et le Petit lac au sud. Sous la surface du lac, une quarantaine de sites palafittiques (vestiges préhistoriques d'habitats lacustres) sont répertoriés. Les sites à plusieurs mètres sous le niveau actuel du lac attestent de l'évolution du paysage des derniers millénaires.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB